



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE Pour ses opérations d'intermédiation en assurance (Articles L512-6, R512-14 et A512-14 du code des assurances)

Nom de l'organisme délivrant les garanties : AIG EUROPE SA
Succursale pour la France

Adresse : TOUR CBX
1 Passerelle des Reflets
92400 Courbevoie

Numéro Siren : 838 136 463

Représenté par : ZANIEWSKI Christophe

Qualité : Représentant légal en France

Atteste que :

Dénomination : ROUILLARD DOMINIQUE
432817807
ASSURANOO, 103 RUE D'APRES
97400 ST DENIS

Nom représentant Légal : ROUILLARD DOMINIQUE
SOUSCRIPTEUR

N° d'Immatriculation au registre

Des intermédiaires en Assurance : 09052374

A souscrit un contrat d'assurance qui couvre sa Responsabilité Civile Professionnelle conformément aux articles L 512-6, R 512-14 et A 512-4 du Code des assurances, qui couvre sa responsabilité civile professionnelle sur le territoire de la Communauté européenne, et celui des autres Etats parties à l'accord de l'Espace Economique Européen.

Pour un montant de : 1.564.610 € par *sinistre* et 2.315.610 € par *période d'assurance*.

Pour ses opérations d'intermédiation en assurance.

Contrat n° : RD01399436R

La présente attestation est valable du 01/03/2025 au 28/02/2026.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses, conditions, exclusions et limites du contrat n° **RD01399436R**, auquel il convient de se référer. En cas de contradiction entre les termes de la présente attestation et le contrat mentionné ci-dessus, les termes du contrat prévaudront dans tous les cas.

Fait à Paris, le 21/11/2024

Pour la Compagnie

Christophe Zaniewski

AIG Europe SA

Tour CBX

1 Passerelle des Reflets

92400 COURBEVOIE